

Les métiers de l'inventaire



L'inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France est créé en 1964 par André Malraux, alors ministre des affaires culturelles, pour recenser, étudier et faire connaître l'ensemble du patrimoine français, « de la petite cuillère à la cathédrale ».

La nouveauté de l'entreprise réside à la fois dans son ampleur - tout le patrimoine architectural et mobilier depuis le Haut Moyen-Âge jusqu'à nos jours - et son caractère systématique, par exemple en milieu rural, canton par canton.

La loi n°2004-809, relative aux libertés et aux responsabilités locales du 13 août 2004 a transféré aux Conseils régionaux les compétences en matière d'inventaire à compter du 1^{er} février 2007.

Créé en avril 1971, le Service régional de l'inventaire en Auvergne se compose ainsi :

Direction, encadrement :

- Conservateur régional
- Secrétaire

Equipe de recherche :

- Chercheurs

Equipe de création graphique :

- Photographes
- Dessinatrice-cartographe
- Chargée multimédia. Sigiste

Equipe de documentation :

- Documentaliste
- Assistante

Sous la direction du conservateur régional, l'équipe est composée, en Auvergne, de 12 personnes. Pour intégrer le service, il faut obtenir un concours de la fonction publique.

Le travail est avant tout un travail d'équipe où chacun participe aux différentes étapes d'une étude, allant du principe de « recenser, étudier » à celui de « faire connaître. »

Direction, encadrement



▪ Le conservateur régional de l'inventaire

Chef de service, le **conservateur régional de l'inventaire** assure la mise en œuvre de la politique patrimoniale dans le domaine de l'inventaire du patrimoine régional.

Il est chargé de coordonner l'équipe de l'inventaire et s'occupe essentiellement des aspects administratifs de gestion liés au service.

Il assure l'encadrement scientifique et méthodologique des

opérations d'inventaire.

Il participe également à la valorisation des résultats des différentes études.

▪ La secrétaire

Chargée du secrétariat du Service régional de l'inventaire, la **secrétaire** s'occupe également de l'organisation logistique du service (plannings, congés, courriers...).

L'essentiel de ses tâches concerne les travaux en collaboration avec les chercheurs : saisie des dossiers divers et ponctuels, mise en forme des dossiers de cantons en cours, participation à la numérisation des dossiers.

Des qualités d'organisation et une maîtrise des outils bureautiques lui permettent de mener à bien ces différentes opérations.

Equipe de recherche

▪ Les chercheurs

Le Service régional de l'inventaire en Auvergne dispose d'une équipe de quatre **chercheurs**, spécialisés par domaines : l'architecture et l'urbanisme, les objets mobiliers, les parcs et jardins. Ils sont tous issus de concours différents : conservateur, ingénieur, chargée d'études documentaires.

Des personnes extérieures, mais en relation directe avec le service, peuvent également réaliser une étude selon les normes de l'inventaire ; ce sont les **chargés de missions**. Employés par des collectivités territoriales pour un temps déterminé, ils ont en charge une étude précise.

En Auvergne, deux chargés de mission travaillent, respectivement, sur le patrimoine industriel de la montagne thiernoise et sur le canton de Souvigny.

La tâche des chercheurs consiste à recenser et à étudier l'ensemble du patrimoine auvergnat du Moyen-Age à nos jours. C'est pour cela, qu'en dehors de leur spécialité de prédilection, les chercheurs ont tous en commun de solides connaissances en histoire de l'art et en architecture.

Parmi les types d'inventaire, on distingue :

- **L'inventaire topographique.**

Le chercheur s'attache ici à une aire d'étude géographique, le canton dans le plus souvent des cas. Il s'efforce dans ce type d'inventaire d'étudier et de recenser le patrimoine présent sur ce territoire.

Récemment, au Service régional de l'inventaire, des études ont été réalisées, entre autre, sur la ville de Thiers et sur le secteur sauvegardé de Riom.

- **L'inventaire thématique.**

L'objectif, pour le chercheur, est dans ce cas de s'attacher à un sujet précis et non plus à une zone géographique. Des approches thématiques ont été définies dans un cadre national, comme par exemple les vitraux ou encore le patrimoine industriel.

Actuellement, au Service régional de l'inventaire en Auvergne, une étude est en cours sur la thématique des « Parcs et jardins ».



Zoom sur...Le travail du chercheur au quotidien

Afin de réaliser une étude, le chercheur procède en différentes étapes :

- **Une recherche documentaire** en bibliothèques, services d'archives...
- **Une étude sur le terrain**
- **Une restitution des informations** dans les dossiers d'inventaire.
- **Une valorisation des études** à travers des expositions, des publications, des articles, des colloques...

Pour en savoir plus...[http : www.auvergne.culture.gouv.fr/ser4.htm#fond](http://www.auvergne.culture.gouv.fr/ser4.htm#fond)

Equipe de création graphique

▪ Les photographes



La photographie est un élément essentiel pour le service puisqu'elle permet de conserver la trace d'un patrimoine à un moment donné mais aussi de faire connaître l'identité de ce patrimoine.

Il existe deux postes de **photographes** au sein de l'équipe du service de l'inventaire régional en Auvergne.

A partir des prises de vue, leurs missions consistent à développer des tirages et à archiver des clichés, c'est-à-dire à immatriculer et à identifier sommairement les photos.

Ils se rendent sur le terrain avec les chercheurs afin de réaliser des photos documentaires qui sont utilisées pour les dossiers puis par la suite pour les publications et les bases de données nationales.

▪ La dessinatrice-cartographe

Au sein du service, la **dessinatrice-cartographe** participe également à la mission de faire connaître le patrimoine. Elle produit plusieurs types de documents :



- Dessins et relevés.

Il s'agit de techniques graphiques de description et de mesures d'un édifice.

- Cartes.

La cartographie est un outil documentaire de localisation et d'identification des objets d'une enquête.

- **SIG** (Système d'information géographique)

↳ Zoom sur...Le SIG

Technique informatique assez récente, le SIG est un outil qui permet, à partir d'une carte numérisée (cadastre ou carte IGN), de faire apparaître des informations géographiquement localisée (exemple : ressources naturelles, maisons-fermes...). Il lie une carte ou un plan à une base de données. Le SIG est géo-référencé c'est-à-dire qu'il permet de localiser un édifice sur la terre.

▪ La chargée multimédia. Sigiste.



La **chargée multimédia** s'occupe des actions multimédias du service. Elle participe à la promotion du service régional de l'inventaire auprès du public à travers la création de sites web. Elle a en charge également une partie du **SIG**.

Equipe de documentation

Le centre de documentation du patrimoine peut être considéré comme la vitrine du Service régional de l'inventaire. Ouvert un jour par semaine, il permet de diffuser auprès du public les résultats des recherches des scientifiques.

Deux personnes sont chargées de sa gestion, **une documentaliste** et **une assistante** qui s'occupe plus particulièrement du traitement des documents.

▪ La documentaliste

La gestion du centre de documentation du patrimoine comprend plusieurs missions :

➤ **L'accueil des lecteurs.** La documentaliste les guide dans leurs recherches d'informations. De même, elle répond aux demandes, par écrit ou par téléphone, du public sur le patrimoine auvergnat. Elle effectue **les recherches** à partir de l'important fonds documentaire disponible, s'aidant pour cela des **bases de données nationales** et des bases internes.

➤ **L'enrichissement du fonds documentaire** consiste en la collecte de documents et de recherche d'informations pour étoffer les dossiers de documentation préliminaire.

➤ **La constitution d'une bibliothèque** spécialisée sur le patrimoine architectural et mobilier.

➤ Un **fonds pédagogique** ainsi que des **outils pédagogiques** sont également disponibles à la consultation afin de permettre aux enseignants de préparer une séquence avec leurs élèves sur la notion de patrimoine et la question de sa conservation et de sa mise en valeur.

▪ L'assistante.

L'assistante s'occupe de la constitution et de la mise en forme de la documentation. Elle prépare les documents avant leur mise à disposition auprès du public. (couverture, réparation d'ouvrages...). Elle participe aussi à la numérisation des dossiers.

Modalités pratiques

Conseil régional d'Auvergne

Service régional de l'inventaire

B.P. 378

63010 Clermont-Ferrand

Secrétariat du service : 04.73.41.27.30

Centre de documentation du patrimoine : 04.73.41.27.27

Zoom sur...Les bases de données nationales.

Les bases de données recensent l'ensemble des notices produites par les services d'inventaire de toutes les régions et par d'autres services patrimoniaux.



Plusieurs bases de données sont disponibles selon l'objet de la recherche

<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>